

**Neuvaine aux saints innocents Du 20 au 28 décembre – fête des Saints Innocents**

Le 28 décembre, l'Eglise célèbre depuis le II<sup>ème</sup> siècle, la mémoire des enfants victimes de la fureur aveugle d'Hérode le Grand, qui désirait tuer Jésus.

La tradition liturgique les appelle les "Saints Innocents" et elle les considère comme des martyrs historiquement massacrés à cause du Christ.

Livrés sans défense, ce sont de nouveaux « agneaux conduits à l'abattoir » (Is 53,7; Ac 8,32).

De nos jours, les enfants subissent encore d'innombrables formes de violence, qui attentent à leur vie et constituent des attaques contre leur dignité, leur vie morale et leur droit de recevoir une éducation digne de ce nom. Il faut toujours avoir présent à l'esprit la foule innombrable des enfants vivant encore dans le sein de leurs mères et qui sont tués avant même de voir le jour, à cause des lois qui autorisent l'avortement, ce crime abominable.

Attentive aux problèmes concrets, l'Eglise encourage en de nombreux endroits, des initiatives d'ordre culturel mettant en valeur le respect du caractère sacré de la vie, ainsi que des gestes de charité dans des domaines aussi divers que l'assistance aux mères qui attendent un enfant, l'adoption des enfants et le développement de leur instruction. ( Kyriele XII (Pater cuncta).

Dans cette neuvaine nous prions pour tous les enfants victimes du mal.

[Voir la neuvaine](#)